

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

Finances, Commande publique, Moyens

Commande publique

**26. Lotissement « La Clé des Champs » - Marché de travaux**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La commune déléguée de Roullours a lancé la création d'un lotissement communal dénommé « la Clé des Champs », situé à l'entrée du bourg près du groupe scolaire, sur la parcelle n°545 ZB 125 d'une superficie de 1 ha 81 a 74 ca. Le lotissement comprendra 22 lots de 405 m<sup>2</sup> à 800 m<sup>2</sup>.

En vue de répondre à l'O.A.P., des chemins piétonniers et une zone végétalisée seront créés. La voirie sera bordée d'une part d'un trottoir et d'autre part, de noues permettant d'absorber les eaux pluviales. Les aires de stationnement seront également alvéolées.

Une procédure doit être lancée pour la viabilisation du lotissement.

La procédure de passation utilisée est le marché à procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123 et R.2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique.

Le marché sera alloté de la manière suivante :

Lot 1 : Terrassements et Voirie - Assainissement Eaux Pluviales et Eaux Usées

Lot 2 : Tranchées communes, Eau Potable, et Téléphone

Lot 3 : Aménagements paysagers

Les lots 1 et 3 seront fractionnés en deux tranches :

Tranche Ferme 1 : Terrassements, voirie définitive de la voie à l'Ouest aux abords des parcelles construites, voirie provisoire, assainissement EP et EU, réseaux souples, fourreaux éclairage public, aménagements paysagers

Tranche Optionnelle 1 : Voirie définitive, pose des candélabres et finition des aménagements paysagers

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-26-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Délibération n°2024/04/08/26 du 8 avril 2024 à 18h45



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Le montant estimatif des travaux se décompose ainsi :

	Tranche ferme	tranche optionnelle	Total HT	Total TTC
Lot 1	304 628,00 €	128 405,50 €	433 033,50 €	519 640,20 €
Lot 2	83 000,00 €	- €	83 000,00 €	99 600,00 €
Lot 3	31 827,50 €	41 190,00 €	73 017,50 €	87 621,00 €
<b>total</b>	<b>419 455,50 €</b>	<b>169 595,50 €</b>	<b>589 051,00 €</b>	<b>706 861,20 €</b>

Les candidatures seront jugées sur les capacités techniques, financières et professionnelles des soumissionnaires.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1 – Prix	50 %
2 – Valeur technique	40 %
2.2 - Mémoire technique <u>dédié au chantier</u> et engagement de l'entreprise sur les procédures : qualité, sécurité, protection de l'environnement, méthodes d'exécution, analyse des difficultés particulières du chantier, engagement sur les fournitures mise en œuvre, fiches techniques des principales fournitures	20 %
2.3 – L'établissement d'un planning détaillé et cohérent	20 %
3 – Critère de performance environnementale évalué en fonction de la gestion des déchets et de l'eau, ainsi que des mesures proposées en faveur du développement durable tel que : - Utilisation de matériaux durable ou recyclé, - Provenance des matériaux utilisés, - Norme française ou labellisation des matériaux - Entreprise ayant un RGE en lien avec le marché	10 %

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

**Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- D'approuver les modalités de passation du marché relatif aux travaux pour la viabilisation du lotissement de Roullours « la Clé des Champs »
- D'approuver les critères de choix proposés,
- D'autoriser le lancement de cette consultation,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-26-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/26 du 8 avril 2024 à 18h45



- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les pièces du marché relatif aux travaux pour la réalisation d'aménagement, de réparation et d'entretien de voirie, de réseaux d'assainissement eaux pluviales et de travaux divers sur l'ensemble des communes de Vire Normandie ainsi que tout document afférent
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	42	08
Vote Pour	42	08
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-26-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/26 du 8 avril 2024 à 18h45



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 08

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		ROSSI Annie

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
014-200060176-20240419-26-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024  
Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/26 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		MAINCENT Lyliane
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-26-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/26 du 8 avril 2024 à 18h45

